

Au lendemain de l'installation du nouveau maire

Les travaux d'Hercule de la nouvelle équipe municipale

RAD
Port-Gentil/Gabon

Assainissement, insalubrité, voiries urbaines défoncées, extension du réseau d'eau et d'électricité... sont autant de chantiers qui attendent le maire Tchango et son équipe, malgré la morosité du contexte économique actuel.

L'INSTALLATION du nouveau maire, Gabriel Tchango, et ses adjoints, a eu lieu mardi dernier. Finie donc la compétition électorale, place maintenant au travail. Les défis à relever, de surcroît dans un contexte économique morose, étant nombreux.

Pour l'assainissement, il s'agira de trouver une solution à la problématique des inondations devenues récurrentes du fait, en grande partie, pense-t-on, de l'incivisme de certains riverains qui jettent leurs déchets domestiques dans les caniveaux. La mairie devra densifier les voies de drainage des eaux pluviales. A ce sujet, dommage que le projet de construction des canaux sur un linéaire de 23,4 km a été abandonné. La réhabilitation et l'extension du réseau routier communal sont deux autres challenges. L'équipe sortante en avait fait l'un de ses chevaux de bataille. Pourtant, les travaux de la route de Lazaret, qui passe par le CES Bac-Aviation (soit 3,5 km), attendent toujours leur achèvement. Pis, l'axe Château d'eau-Carrefour Asecna est sérieusement endommagé au niveau du Carrefour Siby. A la cité Shell dite "50 logements", en allant vers le carrefour Izouwa et les quartiers Balise, Biling..., les voiries sont en piteux état. Les habitants de "Derrière-Bantsantsa", dans le 4e arrondissement, cherchent à sortir de l'enclavement. Mais en vain.

L'autre défi que le nouveau magistrat de la ville devra relever porte sur l'insalubrité. Sur ce sujet, la municipalité traîne une lourde dette vis-à-vis de l'entreprise "Gabon Propre Services", commise à la tâche. Une PME gabonaise désormais au bord du gouffre. D'où l'accumulation des tas d'ordures à plusieurs endroits de la ville, malgré l'implication (de temps en temps) de la mairie.

Sur ce volet, l'Hôtel de ville devra se pencher sur le danger sanitaire que représente l'actuelle décharge de Ntchengue déjà déclassée. Et voir aussi dans quelle possibilité les quartiers sous-intégrés peuvent bénéficier de la collecte d'ordures ménagères.



Photo : Julie Nguimbi

Comme ici, la plupart des caniveaux ne sont pas assainis.



Photo : Julie Nguimbi

Sans oublier les inondations, devenues récurrentes.



Photo : Julie Nguimbi

L'insalubrité, l'autre grand chantier qui attend la nouvelle équipe municipale.

Pour cela, la mairie pourrait recourir – moyennant une rétribution financière – à certaines ONG volontaires qui sortiraient les ordures sur la voie principale. L'amélioration de l'éclairage public, l'extension des réseaux d'eau et d'électricité figurent également au nombre des attentes des 150 000 habitants de Port-Gentil. Et que dire de la lutte contre l'insécurité galopante, la montée du grand banditisme et la consommation des stupéfiants en milieu scolaire, sans oublier le chômage endémique et l'implication (en dents de scie pour le moment) de la population à la Journée citoyenne...

Pour relever tous ces défis, les nouvelles autorités municipales de Port-Gentil auront besoin de soutien. En commençant par celui des 73 élus locaux qui doivent être les premiers à relayer les décisions des conseils municipaux. Avec l'équipe sortante, peu d'entre eux ont pu mener des actions pédagogiques auprès de la population. Alors même que leurs jetons de présence, revus à la hausse, servent à cela. L'Hôtel de ville gagnerait aussi à impliquer les chefs de quartiers, en leur qualité d'auxiliaires de commandement, dans la sensibilisation auprès des populations. Il faut dire que depuis quasiment 4 ans maintenant, la mairie de Port-Gentil est sevrée de budget d'investissement.

Chef d'entreprise et ancien membre du gouvernement, Gabriel Tchango pourrait surfer sur la vague de son expertise (avérée) dans la gestion des affaires et des hommes, pour donner à la cité pétrolière un visage des plus avenants. Il peut y arriver, à la seule condition de se positionner comme le maire de tous les Portgentillais, et non celui d'un clan politique ou d'une tribu. Bon vent !




COMMUNIQUÉ

APPEL A COTISATION DU 1ER TRIMESTRE 2019

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de l'appel à cotisation du 1er trimestre 2019, le 19 mars 2019.

A cet effet, les Déclarations Trimestrielles de Salaire (DTS) sont disponibles à compter de cette date et peuvent être récupérées à partir du site www.cnamgs.ga ou auprès des services de la Direction du Recouvrement et du Contentieux sise au quartier Glass, non loin du carrefour Hassan Edjej.

Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne (e-déclaration) seront reçus sur rendez-vous, en appelant au **8889**, ou en se rendant directement à la Direction du Recouvrement et du Contentieux.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaire auprès des Délégations Provinciales ou des Unités Départementales de leur localité respective.

Pour rappel, **les cotisations du 1er trimestre 2019 sont exigibles du 1er au 30 avril 2019.**

Pour rappel, les taux de cotisations sont désormais les suivants :

- Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;
- Taux de cotisation employés : 2% ;
- Plafond : 2 500 000 FCFA.

Fait à Libreville, le 26 Mars 2019

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE




Echangez avec nous sur [facebook/cnamgs](https://www.facebook.com/cnamgs)



La solidarité a un sens

